

**LE FONDS DE DOTATION MONIQUE ROZANÈS**  
Numéro RNF : 002-FDD-00051-01

Créé en 2025, le Fonds de dotation Monique Rozanès a pour vocation de promouvoir la connaissance de l'oeuvre de Monique Rozanès et d'en favoriser l'accès au public et son rayonnement en France et à l'étranger. Il encourage et soutient l'organisation d'expositions, rencontres, catalogues etc. Il poursuit l'inventaire des œuvres de Monique Rozanès publié sur son site à la rubrique « Catalogue raisonné ». Il constitue un fonds d'archives et recense l'ensemble des œuvres de Monique Rozanès (sculptures et dessins).

Ce Fonds s'inscrit dans un cadre humaniste. Il a aussi vocation à offrir aux artistes sculptrices féminines utilisant le plastique la promotion de leur art, assurer la conservation, la diffusion et la promotion de l'oeuvre des artistes et de promouvoir la connaissance de leurs sculptures auprès du public.

Un ensemble important de sculptures et de dessins représentatifs de l'oeuvre de Monique Rozanès, données par l'artiste, constitue la base de la collection du fonds de dotation dont elle est la fondatrice.

Vous pouvez soutenir et aider par vos dons le Fonds de dotation en téléchargeant le document ci-joint et nous le retourner au siège social : 13 Rue Charpentier 02200 Soissons.

*Un fonds de dotation est une personne morale de droit privé à but non lucratif, créée pour recevoir et gérer des biens et fonds destinés à financer des actions d'intérêt général. Il se distingue des associations et fondations par sa structure et son mode de financement*

*Investissement : les dons sont placés pour générer des revenus qui financent les projets ou renforcent le capital. Avantages fiscaux :*

*Particuliers : réduction de 66 % sur l'impôt*

*Entreprises : réduction de 60 % sur l'impôt, jusqu'à 5 % du chiffre d'affaires.*

Par ses activités d'intérêt général de promotion de l'oeuvre de Monique Rozanès et d'autres artistes invités, le fonds de dotation ne fonctionne que par des dons de toute nature et de tous montants qui font l'objet d'une déduction fiscale. A la suite de votre don, vous recevrez une attestation fiscale émise par le Fonds de dotation..

**Vous pouvez soutenir le Fonds de dotation Monique Rozanès en faisant un don :  
soit par chèque, soit par virement  
sur son compte BNP Paribas IBAN FR76 3000 4007 8300 0103 0228 801**

Nom : ..... Prénoms : .....

Adresse :

N° ..... Rue .....

.....  
Code postal ..... Commune.....  
Pays : .....

Je fais un don d'un montant de ..... en toutes lettres  
au Fonds de dotation Monique Rozanès  
signature :

Merci d'avance de votre soutien !